

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Mans, jeudi 21 janvier 2016

### Echangeur de Conneré : un report justifié

Le Département de la Sarthe fait face à une situation financière inédite et tendue, connue par tous les Départements de France d'ailleurs. Au total pour la Sarthe, ce sont 300 M€ de baisses de dotations et de non compensations de l'Etat entre 2014 et 2017 que nous devons assumer. Cela pèse ainsi sur la programmation de nos investissements programmés.

Notre Majorité départementale avait pris l'engagement de ne pas augmenter les impôts et nous le respecterons. Par ailleurs, nous ne pouvons pas hypothéquer non plus l'avenir de notre territoire. C'est pourquoi j'ai annoncé dès novembre dernier que nous lançons un plan de préservation de capacités d'investissement du Département.

#### Plan de préservation des capacités de financement : qu'est-ce que cela veut dire ?

Même si nous maintenons l'investissement à un haut niveau : environ 90 M€/ an en moyenne, nous prévoyons un lissage de la programmation des investissements prévus avec notamment **un report** dans le temps d'opérations routières dont **l'échangeur de La Chapelle-Saint-Remy/Beillé et barreau de Conneré mais aussi :**

- la 2<sup>ème</sup> phase de la déviation de Vaas,
- la modernisation de la RD 92 entre Beauséjour et le Cormier (Mulsanne),
- la fin de la mise hors gel de la RD 305 entre l'A28 et Aubigné-Racan
- le renforcement de la RD 4 entre Sablé sur Sarthe et la route de Laval (RD 357)

A titre indicatif le report du projet d'échangeur et de barreau permet à lui seul de **différer un investissement de 15 M€ dont 10 M€ sur 2016-2017**, ainsi qu'un effort de fonctionnement de 0,9 M€ fin 2017. Le Plan collège sera également lissé dans le temps mais nous maintiendrons la programmation de nos investissements sur le volet numérique qui est un enjeu primordial de développement de la Sarthe.

#### Travailler avec la Région

Par ailleurs, Bruno Retailleau, président du Conseil régional est venu confirmer lundi dernier en session plénière pour nos orientations budgétaires que la Région allait à nouveau soutenir les projets routiers d'intérêt régional. Au moment où nous révisons notre schéma routier, c'est le moment d'intégrer l'axe interrégional Le Mans-Saint-Calais vers Orléans (seule ex-route nationale non doublée par une autoroute) dans le schéma avec l'assurance du soutien de la collectivité régionale, absente depuis 2004.

Rappelons que le schéma routier de 182,5 M€ prévoit de poursuivre les opérations de sécurité à 1,5 M€ par an et notre soutien aux collectivités pour l'entretien sur les voies communales.

*Dominique Le Mèner, président du Conseil départemental*